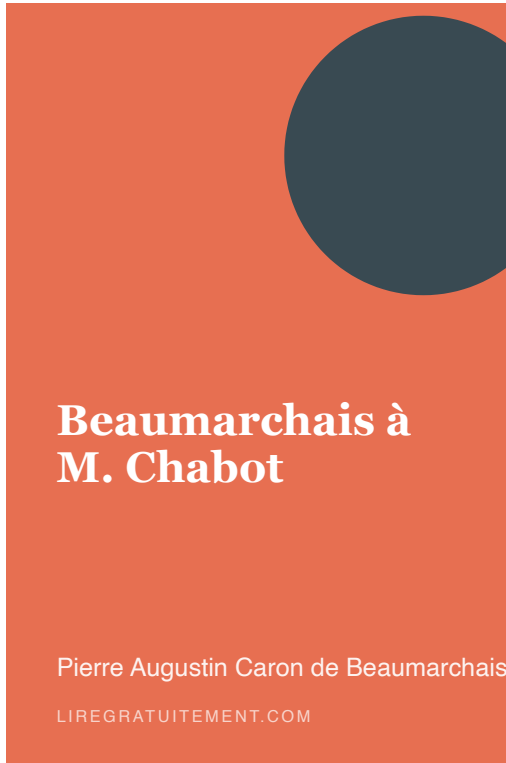




Beaumarchais à M. Chabot

Pierre Augustin Caron de Beaumarchais

LU AVEC [LIREGRATUITEMENT.COM](https://liregratuitement.com)

Livre libre de droits, lisible gratuitement en ligne et en quinze minutes par jour.

Beaumarchais à M. Chabot

graphe du jour, votre éloquent rapport sur le comité autrichien , dans lequel on m'avait appris que je me trouvais dénoncé ; j'ai vu que mes amis traitaient trop légèrement ce rapport , qu'ils appelaient une capü-* cinade. Sa lecture m'a convaincu qu'il faut examiner soi-même , et non pas juger sur parole un orateur de votre force , pt sur- tout de vêtre justice.

Vous y dites , Monsieur , qu'un commissaire de la section du Louvre m'a dénoncé , poz/r avoir ; acheté mille fusils en Brabant, Vous dites que

l'on en a la preuve au comité de surveillance ; que ces fusils sont déposés dans un lieu suspect y à Paris, Vous dites que la municipalité a connaissance de Vun de ces dépôts. Voilà des faits très-positifs : il semblerait qu'il ne me faut que des chevaux pour Orléans. Eh bien ! dans un tems plus tranquille , je mépriserais ces vains bruits : mais je vois des projets sérieux d'exercer de lâches vengeances , en échauffant le peuple , en l'égarant par des soupçons qu'on fait jeter sur tout le monde , et que l'on donne à commenter aux brigands des places publiques.

Je vous observe donc , Monsieur , que si vous

avez eu rannonce au comité de mrveillance , que fjo mille fusils sont cachés par moi , dans Paris ; qu'ils so7it dans un lieu très^siispect , (ce qui suppose que vous le connaissez ;) vous êtes plus suspect que ce lieu , ^e n'avoir pas fait à l'instant , tout

ce qu'il faut pour vous en emparer. Un vrai comité autrichien , payé pour nuire à la patrie , n'agirait pas d'autre manière.

J'ajoute à cette observation , que Je somme hautement la municipalité de Paris , (M. Manuel même à la tête) de déclarer publiquement , à peine de haute trahison , où est le dépôt des fusils que je tiens cachés dans Paris. Il est bien tems , que dans un corps composé de bons citoyens , les lâches qui le déshonorent soient désignés , et bien connus.

Dans le court exposé de la trahison qu'on m'impute , vous n'avez fait que trois erreurs , que je vais relever , puisqu'il en est question.

Il est bien vrai , Monsieur , que j'ai acheté et payé , non pas 70 mille fusils en Brabant , comme vous le dites , mais 60 mille en Hollande , où ils sont encore aujourd'hui retenus , contre le droit des gens , dans un des ports de la Zélande. Depuis deux mois je n'ai cessé de tourmenter M. Dumourier pour qu'il en demandât raison au gouvernement , Hollandais ; ce qu'il a fait , et je le sais , par notre ministre à la Haye. J'invoque ici son témoignage pour attester ce. § faits à tout Je mondes excepté à M. Chabot.

Il est bien vrai aussi que fai Fait venir k Paris , non pas 70 milles armes , comme vous le dites sans rougir , ajoutant que la preuve est faite à 'votre comité secret ; mais deux de ces fusils seuls*ment , pour qu'on juge quelle est leur forme et leur calibre et leur bonté. Mais puisque vous avez Fhonnéte discrétion de ne pas indiquer le lieu suspect où je les tiens cachés ; je vais , moi , par reconnaissance pour la grande bonté du rapporteur Chabot ; pour rhonneur de mon délateur , le commissaire de la section du Louvre ; pour la bienveillante inaction de la municipalité , qui

parle bas au sieur Chabot de mon dépôt qu'elle connaît et ne fait rien pour s'en saisir ; je vais nommer ce lieu suspect.

Je tiens ces deux fusils cachés O ciel ! que

vais-je déclarer I.... Dans le grand cabinet du mimistre de la guerre , près de la croisée à main gauche , d'où je sais que M. Servant ne refusera point de les faire exhiber , toutes les fois qu'il s'agira de constater ce grand délit; par la dënuncia' lion duquel vous avez si bien établi le vrai comité autrichien , et mes relations avec lui I Je prie M. Servant de vouloir attester le fait des deux fusils , à tout le monde , excepté vous. Je dis : excepté vous , Monsieur , parce qu'on n'espère point ramener l'homme qui dénonce une atrocité réfléchie, contre sa conviction intime.

Mais pourquoi^ direz -vous, si vous n'êtes pas coupable , ces achats et cette cachet le chez le un-

nistre de la guerre? Et moi qui n'ai point de motif pour envelopper ce que je dis sous des formes insidieuses , comme le fait M. Chabot , je parlerai sans réticence.

Lorsque j'ai proposé de substituer dans nos possessions d'outre-mer, à mesure de leurs besoins, mes fusils anglais , hollandais , à tous ceux du modèle de 1777 , que l'on serait forcé d'y envoyer de France , où nous n'en avons pas assez pour armer tous les citoyens qui brûlent de la maintenir libre : j'ai cru devoir tranquilliser notre ministre de la guerre sur la qualité des fusils que j'allais porter dans nos îles , tous pareils à ces deux modèles que j'ai fait déposer chez lui , en le priant d'en garder un , d'envoyer l'autre en Amérique, pour qu'il y servie de contrôle à tous ceux qui j'y porterai. Voilà ce que je prie encore M. Servant d'attester à tout le monde , excepté à M. Chabot.

Or si vous , digne rapporteur de faits que vous connaissez faux j ou si mon dénonciateur j ou quelques-uns des membres de cette municipalité qui reste si tranquille , ayant la connaissance d un depot d^ armes dans Paris ; si vous avez eu quelque espoir de faire piller ma maison, comme on l'a essayé vingt fois, en animant le peuple contre moi, par les plus lâches calomnies ; je vous apprends que vos projets ont déjà quelqii'exécution. Déjà vos secrets émissaires affichent des placards sur mes murs et dans mon quartier, où l'on charge, comme de raison , les beaux traits du rapport que vou^

avez fait contre moi ; mais le peuple de mon_ quartier , me connaît , Monsieur , et sait bien qu aucun citoyen de l'empire n'aime son pays plus que moi : que sans appartenir à faction, ni à factieux; je surveille leurs porte-voix, leurs agens secrets , leurs menées ; que j'en démasquerai plusieurs,

Quand je parle de porte-voix ; je n'entends point , Monsieur , vous désigner sous ce nom peu décent. Je sais , comme les gens instruits , que les éloquens monastères où vous fut^apuchonné , ont de tous tems fourni de grands prédicateurs à la religion chrétienne : mais j'étais bien loin d'espérer que l'assemblée nationale aurait tant à se louer un jour des lumières et de la logique

D'un orateur lire de cet ordre de saints ,

Que le grand Séraphique à nommé capucins !

Plein d'une juste admiration pour vous , j allais joindre, Monsieur, mon tribut d'applaudissemens à ceux que vous avez reçus ; lorsque je me suis vu tout-à-coup dénoncé par vous. Si c'est bien fait de dénoncer et d'envoyer à Orléans tout ce qui contrarie vos

vues; je vous dirai comme Voltaire, en parlant du père Girard ,
qui fut beau moine ainsi que vous :

Mais mon ami, je ne m'attendais guère A voir entrer mon nom
dans cette affaiie .

Quoi qu'il en soit , Monsieur , votre éloquence n a pas été per-
due : la vive satisfaction de toute 1 assemblée ; les louanges pu-
bliques dont on vous a cou-

vert; le décret qui s'en est suivi, sur ce qui touclie aux géné-
raux , vous ont sans doute consolé de n'avoir pas pu accomplir
tout le bien que vous vouliez faire : Je vous rends grâce pour ma
part , et suis avec tout le respect que vos grands talens non»
inspirent.

Monsieur , votre ect.

Caron Beaumarchais.

Ce 7 juin 1792.

De fimprimerie de du Pont , hôtel de Bretonvilliers isle Saint-
Louis.

Sources et licence

Texte : <https://archive.org/details/beaumarchaismchaoobea>. Domaine public ; numérisation mise à disposition par Internet Archive. Mise en forme : liregratuitement.com. Tout ce que nous ajoutons reste libre.